



L'Autorité Portuaire Nationale (APN) informe la population et les usagers de ports que sa structure de sécurité et de sûreté des navires et des installations portuaires a été mise en état d'alerte maximum, suite à l'apparition de la grippe aviaire en République Dominicaine.

L'APN informe que l'institution est en état de veille sanitaire proactive afin de protéger la population. Cependant, l'APN invite les citoyens à collaborer en vue de préserver les mécanismes qui ont été installés, afin d'éviter la propagation de la maladie.

« Tout élément apte à créer un foyer de ce virus hautement pathogène et contagieux qui pourrait être lié aux opérations portuaires et maritimes, sera précocement détecté, et fera l'objet de mesures immédiates de quarantaine », a indiqué l'APN.

L'APN invite tous les acteurs du système, syndicat des employés, agents maritimes, agents douaniers, officiers de l'immigration, agents de la PNH, usagers en général et importateurs en particulier à respecter les procédures de renforcement du statut sécuritaire pour le bien être de tous.

Le virus AH1N1 a déjà tué environ 15 personnes en République Dominicaine, a informé les

Haïti-APN-Grippe aviaire : l'APN en état d'alerte maximum

Écrit par RLJ/HPN

Lundi, 10 Juin 2013 09:36

autorités sanitaires haïtiennes. Il n'est pas encore présent en Haïti. Toutefois, les autorités haïtiennes ont interdit jusqu'à nouvel ordre, la vente et l'importation de produits carnés en provenance de la République Dominicaine.